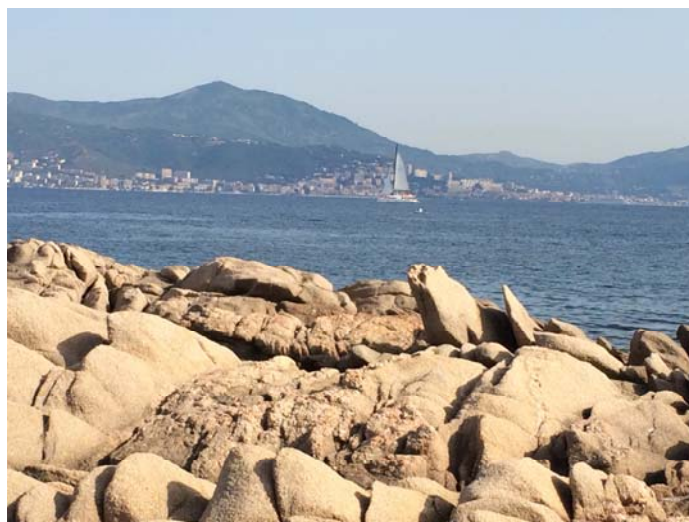


LA LETTRE ECO

N°108

3 janvier 2015

Bonne Année 2015 et merci pour votre fidélité



SOMMAIRE

Le Coin des Epargnants

- Le tableau financier de la semaine
- L'année 2014 en dix points et 5 lignes
- Derniers regards boursiers pour 2014
- Il fallait parier sur les produits agricoles
- Les premiers pas de 2015

Si vous étiez absent cette semaine

- Le pacte de responsabilité arrive au bon moment
- L'éternel retour de la tragédie grecque
- Le vélo chinois perd de la vitesse

Le Coin de la Conjoncture

- 2015 ou une affaire de taux
- L'Algérie, malade de son pétrole
- Russie, vivement demain !

Le Coin des Tendances

- Quand consommation rime avec déflation
- La vertu ne paie pas

L'agenda éco et les prévisions de la semaine

LE COIN DES EPARGNANTS

Le tableau financier de la semaine

	2 jan. 2015	31 déc. 2014 Variation sur un an	31 dec. 2013
CAC 40	4 252 pts -1,01 % sur 5 j	4 272 pts -0,54 %	4 295 pts
Dow Jones	17 832 -1,22 %	17 823 + 7,82 %	16 478
Dax Allemand	9 764 -1,59 % sur 5 j	9 805 + 2,65 %	9 400
Footsie	6 547 -0,94 % sur 5 j	6 566 -2,71 %	6 717
Eurostoxx	3 139 -1,42 % sur 5 j	3 146 + 1,20 %	3 111
Taux de l'OAT France à 10 ans	0,8370 %	0,8370 %	2,56 %
Taux du Bund allemand à 10 ans	0,499 %	0,541 %	1,94 %
Taux du Trésor US à 10 ans	2,123 %	2,17 %	1,985 %
Cours de l'euro / dollars	1,2007	1,2106 -12 %	1,3765
Cours de l'once d'or en dollars (1^{er} fixing Londres)	1 184	1 199 -2,3 %	1 227
Cours du baril de pétrole Brent en dollars	56,880	57,54 -47 %	107

L'année 2014 en dix points et 5 lignes

Assurance-vie en hausse - livret A en décollecte - immobilier en repli - taux d'intérêt au plus bas - crowdfunding, phénomène de l'année - l'euro en baisse - pétrole en chute libre - l'Ukraine, une crise qui a pourri le second semestre - USA are back avec un taux de croissance de 5 % au 3^{ème} trimestre – la Chine, première puissance économique mondiale en phase d'atterrissage.

Derniers regards sur 2014 : Etats-Unis, Japon

Paris n'a pas réussi la passe de trois. Le CAC 40 a perdu 0,54 % en 2014. Il termine l'année à 4 272 points. En 2012, le CAC avait gagné 15 % et en 2013, 18 %. Paris, toujours handicapé par le poids des institutions financières. En prenant en compte le versement des dividendes (40 milliards d'euros pour les entreprises du CAC 40), le rendement des actions a été néanmoins correct.

En ce qui concerne l'indice boursier, Paris a fait moins bien que la plupart des grandes places financières à l'exception du Footsie britannique plombé par l'or noir et qui a reculé de 2,71 %. Parmi les autres baisses figurent le PSI 20 portugais (- 26,83

%) et l'ASE athénien (- 29,24 %). En revanche, Bruxelles a terminé avec un gain de 12,36 %, Zurich avec + 9,51 %, Madrid avec +3,66 % Francfort avec + 2,65 % et Milan avec + 0,23 %. Le Dow Jones s'est apprécié de 7,82 % et a battu record sur record soutenu par la vigueur de la croissance américaine.

L'indice Nikkei a terminé l'année à 17 935 points en progression de plus de 7 %. Il pourrait atteindre 20 000 points en 2015 soit un niveau inconnu depuis plus de 10 ans. Cette hausse est liée à l'amélioration des résultats des entreprises. La politique monétaire accommodante avec à la clef une dépréciation du yen et le report de la hausse de la TVA devraient favoriser la valorisation des actions.

Pour 2015, si le contexte économique devrait être favorable à la zone euro et, en particulier, au marché français en retard sur les autres places, les incertitudes pesant sur une éventuelle remontée des taux d'intérêt américains pourraient contrarier l'appréciation du cours des actions. Les incertitudes demeurent fortes. Les experts placent le CAC 40 entre 4 300 et 5 100 points. Le Cercle de l'Epargne pronostique un début d'année tendue avec une possible amélioration après le mois de juin.

2014, il fallait parier sur les biens agricoles

En 2014, l'énergie et les matières premières ont fortement chuté du fait de l'accroissement de l'offre et de la faiblesse de la demande. Il en a été tout autrement pour les produits agricoles. Avec l'augmentation de la population et en particulier de la classe moyenne au niveau mondial et l'harmonisation des modes de vie, la demande mondiale en produits agricoles ne peut que croître. Par ailleurs, l'offre est peu élastique et peut subir d'importantes fluctuations en fonction des conditions climatiques ou des crises politiques comme en Ukraine. Le café a été le grand champion de l'année dernière avec une hausse de 50 %. Figurent dans le peloton de tête le bétail d'engraissement (+ 31 %), le cacao (+10 %) et le blé (Paris : + 5 %). Le sucre et le coton sont, en revanche en net repli. Au niveau des matières premières, le caoutchouc a perdu 30 % de sa valeur, le minerai de fer 47 % et le pétrole (Brent) 48 %.

SI VOUS N'AVEZ PAS SUIVI L'ACTUALITE ECO CETTE SEMAINE...

Le pacte de responsabilité arrive au bon moment

Le pacte de responsabilité, annoncé en début d'année 2014, est entré en vigueur comme le compte de pénibilité le 1^{er} janvier 2015. En ce qui concerne le premier, les allègements devraient atteindre 6,5 milliards d'euros en 2015 et 41 milliards d'euros sur quatre ans, en prenant en compte le crédit d'impôt compétitivité emploi (Cice) qui représente à lui seul la moitié de l'enveloppe. Le pacte de responsabilité intervient dans un contexte porteur : baisse du cours du pétrole, baisse de l'euro, reprise américaine, instauration d'un salaire minimum en Allemagne.

L'objectif du pacte est d'améliorer le taux de marge des entreprises et de diminuer le coût du travail pour relancer l'emploi. Le gouvernement espère la création d'au moins 190 000 d'emplois d'ici 2017.

Ce plan prévoit la suppression progressive de la C3S et une diminution des cotisations sociales pour un très grand nombre de salariés et pour les indépendants.

A partir du 1^{er} janvier 2015, l'employeur d'un salarié au Smic ne paiera plus aucune cotisation de sécurité sociale. A compter de 2016, pour les salaires allant jusqu'à 3 fois et demi le Smic (près de 4 000 euros nets par mois), les cotisations familiales seront abaissées de 5,25 % à 3,45 % (soit 1,8 point en moins). Les travailleurs indépendants et artisans bénéficieront d'une baisse de plus de trois points de leurs cotisations familiales dès 2015.

La C3S est, en 2015, réduite de 1 milliard d'euros, puis à nouveau de 1 milliard en 2016 et de 4,2 milliards en 2017.

En ce qui concerne le Cice, son taux est porté de 4 à 6 % de la masse salariale jusqu'à 2,5 Smic. Le CICE sera fusionné avec les allègements de charge à partir de 2017.

A partir de 2016, la surtaxe de l'impôt sur les sociétés (IS) sera supprimée ce qui diminuera le poids de cet impôt de 2,6 milliards d'euros. En 2017, le taux de l'IS sera réduit. Il passera de 33,33 % à 32 % en 2017, puis à 28 % en 2020.

La mise en place du pacte de responsabilité doit s'accompagner d'engagements de la part des entreprises. Des négociations de branche ont commencé mais peu ont abouti. Deux accords ont été officiellement signés, celui de la chimie (en juillet) et celui dans la métallurgie. Ces deux accords prévoient respectivement la création de 47 000 emplois et de 46 000 contrats d'alternance entre 2015 et 2017. Les négociations au niveau de la fédération du secteur de la propreté prévoient, sur la période 2015-2017, l'embauche de 12 000 jeunes de moins de 26 ans en CDI et de 1 500 seniors de plus de 55 ans. 4 900 contrats d'alternance seraient prévus pour 2015 (contre 3 800 en 2013). Un accord est en cours de finalisation au sein du secteur de l'assurance.

Les effets sur l'emploi du pacte de responsabilité ne se feront sentir qu'à la condition d'un retour de la confiance et de la poursuite de l'amélioration du contexte économique. Compte tenu des délais de latence et de son entrée en vigueur progressive, il ne faut pas attendre de miracles avant le mois de juin.

L'éternel retour de la tragédie grecque

Sans surprise mais néanmoins avec déception, aucun candidat n'a réussi à obtenir une majorité qualifiée pour occuper le poste de Président de la République. De ce fait, des élections législatives anticipées seront organisées le 25 janvier prochain. En l'état des sondages, le parti d'extrême gauche pourrait sortir gagnant des urnes à la grande peur des responsables politiques européens et des investisseurs.

Le responsable de la coalition de gauche radicale, Syriza, Alexis Tsipras, a appelé à renégocier les conditions du plan d'aide des Européens et du Fonds monétaire international (FMI) à la Grèce. Certes, il a atténué ses propos ces dernières semaines en ne parlant plus de mettre un terme au plan d'aide ou de sortir la Grèce

de l'euro. Afin de fixer le cadre du débat, le commissaire européen à l'économie, Pierre Moscovici, qui suit ce dossier a précisé dans un communiqué officiel qu'« *avec ce processus démocratique [les élections législatives anticipées], le peuple grec va à nouveau décider de son futur. Un engagement fort pour l'Europe et un support large des électeurs et des leaders politiques grecs pour des réformes en faveur de la croissance sera essentiel pour prospérer à nouveau au sein de la zone euro* ».

La Troïka (FMI, BCE et Union européenne) a suspendu le versement de la dernière tranche du deuxième plan d'aide qui devait intervenir au 31 décembre 2014. Les versements sont conditionnés à la réalisation de progrès dans la gestion publique et à la mise en œuvre de réformes structurelles. Avant même les derniers soubresauts politiques, la Commission de Bruxelles considérait que le gouvernement grec faisait preuve d'un optimisme excessif dans la réduction du déficit et qu'il différerait les réformes structurelles. Bruxelles a accordé un délai de deux mois afin que les pouvoirs publics grecs donnent des gages de bonne volonté. Il faudra après négocier un nouveau plan avec l'octroi notamment d'une ligne de précaution de 10 milliards d'euros permettant de rassurer les investisseurs sur la solvabilité future de la Grèce. Par ailleurs, il conviendra de retraiter, à un moment ou un autre, la dette de la Grèce qui atteint 175 % du PIB et qui ne s'est pas réduite en valeur relative du fait de la contraction du PIB.

Les dirigeants européens espèrent que Syriza ne pourra pas accéder seul au pouvoir et que ce parti soit contraint de constituer une coalition avec des partis modérés. Il n'est pourtant pas certain que les électeurs grecs, après des années de sacrifices, consentent à accorder leur confiance aux partis de gouvernement même si la situation conjoncturelle s'améliore avec la sortie de la récession. La croissance pourrait atteindre cette année 2,9 %. Le chômage a commencé à baisser mais il demeure au-dessus de 26 %. Le déficit budgétaire est repassé en-dessous de 3 % du PIB, un excédent budgétaire est possible en 2015. Les sorties de crise sont toujours délicates au niveau politique.

Le vélo chinois perd en vitesse

La croissance chinoise serait désormais en-dessous de 7,5 %. Selon l'indice HSBC-PMI ; l'activité manufacturière chinoise a continué à se replier au mois de décembre, à son plus bas niveau en sept mois. Il s'est établi à 49,6, contre 50 en novembre. Il s'agit du deuxième point bas de l'année 2014. Le précédent avait été atteint au mois de mai à 49,4. La production industrielle est ressortie en recul au mois de novembre malgré la progression des exportations à destination des Etats-Unis. La demande interne chinoise apparaît décevante en cette fin d'année. La croissance économique de la Chine n'a été que de 7,3 % au troisième trimestre, au plus bas depuis 5 ans.

Le changement de modèle de croissance de la Chine nécessite du temps. Il est délicat de passer d'un système axé sur l'exportation à un système de consommation qui suppose de multiplier les infrastructures au niveau local et les réseaux de distribution. En outre, le développement des services, avec ses gains de productivité plus faibles, pèsera sur la croissance.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

2015, l'année de la remontée des taux ?

Si les Etats-Unis confirment au 4^{ème} trimestre de 2014 les résultats du 3^{ème}, la question du relèvement des taux par la FED se posera avec plus d'acuité. Il était alors admis que le relèvement des taux serait progressif et interviendrait plutôt dans le second semestre. Les faucons de la FED pourraient demander une augmentation plus tôt. Les effets de ce relèvement ont déjà commencé à se faire sentir avant même d'intervenir. Les flux de capitaux se sont modifiés en faveur des Etats-Unis avec la remontée des taux longs. Ce phénomène pourrait s'accroître quand la FED augmentera les taux courts. Les pays émergents seront les premiers concernés. L'accroissement des liquidités en Europe et au Japon ne devrait pas compenser pour les pays émergents la raréfaction des capitaux d'origine américaine voire nationale. Ainsi, la remontée des taux américains devrait accentuer la dépréciation des monnaies des pays émergents mais aussi celle de la zone euro et du Japon. Pour les pays émergents, il y aura un effet inflationniste compensé par la baisse des cours du pétrole. Les pays à forte dette commerciale ou à dette extérieure élevée seraient pénalisés.

Le relèvement des taux américains devrait évidemment impacter le marché obligataire. Une augmentation de 100 points de base des taux directeurs américains implique une baisse de 5 % à 8 % de la valeur de marché des obligations corporate américaines, européennes et britanniques, selon la Banque d'Angleterre. Au sein du segment des obligations souveraines, des réallocations pourraient intervenir afin de prendre en compte les rendements relatifs à qualité de crédit égale ou comparable (entre obligations américaines et obligations du cœur de la zone euro) et du risque relatif des obligations offrant un rendement supérieur (entre obligations américaines et obligations de la périphérie de la zone euro ou obligations des pays émergents).

Si la hausse est brutale, la correction obligataire serait forte pouvant mettre en difficulté certains établissements financiers. C'est pour que cela le consensus opte pour une remontée progressive des taux.

La remontée des taux pourrait s'accompagner d'une baisse des prix des actions, notamment les moins liquides. Ce phénomène pourrait être atténué en cas de reprise nette de l'économie. Une remontée des taux pourrait évidemment être très dommageable pour le secteur immobilier.

L'Algérie, malade de son pétrole ?

Depuis l'accélération de la chute des cours du pétrole, plusieurs réunions au sommet ont eu lieu à Alger afin de prendre en compte ses conséquences économiques et financières.

L'Algérie tire l'essentiel de ses recettes des hydrocarbures. 60 % du budget algérien est financé par les recettes issues du pétrole. 95 % des recettes extérieures de l'Algérie proviennent des exportations de pétrole et de gaz.

La baisse du baril intervient au moment même où le pouvoir en place a décidé de mettre en œuvre un ambitieux plan quinquennal de développement économique et social doté d'une enveloppe financière de 262 milliards de dollars.

L'Algérie afin de régler les problèmes sociaux récurrents a opté pour une politique sociale (logements sociaux, prestations) assez généreuse. De ce fait, elle est très sensible aux évolutions du cours du pétrole. Par le passé, les contre-chocs pétroliers ont mis en difficulté les finances publiques obligeant le pouvoir à différer certains investissements. L'Algérie a besoin d'un baril à 80 dollars pour faire face à ses dépenses. De ce fait quand le baril est en-deçà, à 60 dollars, il y a des risques de tensions sociales et financières.

La baisse des cours réduit les entrées de devises et pourrait pénaliser les relations commerciales du pays. Le gouverneur de la Banque d'Algérie se déclare sur ce sujet inquiet. Il a récemment indiqué que *« les réserves de change actuelles permettent à l'Algérie de faire face aux chocs sur la balance des paiements extérieurs à court terme mais cette capacité à résister aux chocs se dissipera vite si les cours du pétrole restaient à des niveaux bas pendant longtemps »*.

Au niveau diplomatique, l'Algérie a demandé à l'OPEP dont elle est membre d'abaisser les quotas de production afin de permettre le redressement des prix.

Le ministre algérien de l'Energie a ainsi déclaré, à la fin du mois de décembre, *« l'Opep doit intervenir pour corriger les déséquilibres en procédant à une coupe de sa production afin de faire remonter les prix et de défendre les revenus de ses pays membres »*. L'Arabie Saoudite a fait savoir que même si le baril tombait à 20 dollars il n'y avait pas lieu à intervenir. L'Arabie Saoudite maintient sa stratégie de nettoyage du marché par élimination des producteurs les moins rentables. Par ailleurs, elle considère que la reprise économique de 2015 devrait permettre un redécollage de la demande et donc des prix.

La Russie, vivement demain !

Avec l'embargo alimentaire et la dépréciation du rouble qui renchérit le prix des produits importés, l'inflation en Russie est en forte hausse. Elle a atteint, en 2014 11,4 %, son plus haut niveau depuis 2008 ; en 2013, elle n'avait été que de 6,5 %. La progression des prix devrait s'amplifier au premier trimestre 2015. Le taux d'inflation pourrait se situer, dans les prochains mois, entre 15 et 20 %. La hausse concerne en premier lieu les produits alimentaires. En 2014, leurs prix ont augmenté de 15,4 %.

Cette inflation se nourrit de la perte de valeur de la monnaie. Le rouble a perdu, en 2014, 41,1 % de sa valeur face au dollar et 34 % face à l'euro. Le 30 décembre, un dollar valait 55,50 roubles et un euro 69 roubles. Au milieu du mois de décembre, en pleine crise monétaire, 80 roubles s'échangeaient un dollar (100 pour un euro).

Le Ministère de l'Economie russe s'attend à une décrue de la hausse après le mois d'avril et à une forte contraction de la consommation. Le PIB devrait fortement

reculer dans les prochains mois. L'amélioration attendue des cours du pétrole au second semestre est vivement espérée.

LE COIN DES TENDANCES

Quand consommation rime avec déflation

Depuis maintenant une vingtaine d'années, la diffusion d'Internet modifie en profondeur nos comportements. Nous accédons à un espace quasi-infini de données dont un grand nombre sont gratuites. Les réseaux et les plates-formes collaboratives déplacent les frontières des marchés. Il est possible d'échanger des biens et des services au sein de larges communautés. La gratuité et le travail collaboratif se multiplient avec comme symbole comme Wikipédia. Ainsi, par facilité, par goût ou par rationalité économique, la société du partage qui peut être lucratif se met en place. Mais comment la comptabiliser pour le calcul du PIB ?

Internet avec son principe du coût marginal décroissant change la donne économique. Le secteur de la musique a été le premier à être confronté à cette révolution avec la diffusion gratuite de millions de morceaux. Il en a résulté une chute des ventes de disques et une atrophie du chiffre d'affaires des majors avec en parallèle une explosion de l'écoute de la musique. La vidéo et le livre sont également concernés. Le numérique permet aux producteurs de mettre en ligne pour un coût marginal nul ses créations.

Les technologies de l'information aboutissent à affaiblir de nombreux intermédiaires. Ainsi, les agences de voyage ont perdu de leur raison d'être. Le travail est réalisé par des plates-formes en ligne. Il en résulte une baisse du chiffre d'affaires au moment même où le marché du tourisme explose.

Le recours à des plates-formes dotées d'outils logiciels de calcul, de comparaison se développe. Le secteur de la banque et de l'assurance est aujourd'hui touché. Des sites offrent la possibilité à des internautes d'accéder à des techniques qui étaient, jusqu'à maintenant réservées aux professionnels. En 2015, une jeune société, Anatec, proposera aux épargnants une gestion de portefeuille automatisée.

Les techniques d'information, de géolocalisation permettent à tout un chacun de devenir hôtelier, chambre d'hôte, d'être chauffeur de voiture, de prêter ses outils, de financer son voisin ou une Pme en Sibérie orientale. Les succès de AirBnB, de Blablacar, des sites de crowdfunding prouvent qu'il y a bien un changement d'attitude vis-à-vis de la consommation. La comptabilisation de ces nouvelles activités n'est pas évidente tout comme leur taxation, d'autant plus que ces sites n'ont pas toujours leur siège social en France.

Ce mouvement de consommation alternative aboutit à réduire la demande en biens traditionnels. Il peut être destructeur brut d'emplois. Certes, le pouvoir d'achat libéré ou créé par ses activités devrait générer un surcroît de demande. Or, ce n'est pas le cas. La consommation par habitant baisse en France depuis plusieurs années. La montée du chômage, les augmentations des prélèvements avec en parallèle le maintien d'un taux élevé d'épargne expliquent cette situation.

La vertu ne paie pas, le Royaume-Uni devance la France

Selon le classement réalisé par le Center for Economics and Business Research, le Royaume Uni vient de passer devant la France en matière de PIB. La France passe ainsi au 6ème rang derrière les Etats-Unis, la Chine, le Japon, l'Allemagne et le Royaume-Uni. Cette rétrogradation ne s'explique pas que par le différentiel de croissance entre les deux pays. En effet, le Royaume-Uni a décidé d'intégrer les revenus des activités illicites (jeux illégaux, prostitution, drogue...) ce que refuse la France. Le Royaume-Uni a ainsi gagné 12 milliards d'euros. Comme quoi le crime peut payer !

Toujours, selon le Center for Economic and Business Research, le Royaume Uni devrait dépasser l'Allemagne à partir de 2030, du fait de la réduction de la population allemande. L'Inde devrait, par ailleurs atteindre le 3ème rang d'ici 2024.

AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Lundi 5 janvier

Au **Japon**, il faudra suivre l'indice des directeurs d'achat (PMI) du secteur manufacturier du mois de novembre.

En **Allemagne**, il sera intéressant de regarder les ventes de détail du mois de novembre. En octobre, elles avaient progressé de 1,9 %. Elles sont attendues stables pour le mois de novembre. Toujours en **Allemagne**, sera publié l'indice des prix à la consommation du mois de décembre. Une hausse de 0,2 % est attendue.

Au **Royaume-Uni**, sera publié l'indice PMI construction de décembre qui devrait être en léger recul.

Pour la **zone euro**, sera rendu public l'indice sur la confiance des investisseurs pour le mois de janvier.

Au **Portugal**, seront connus les indices de confiance des consommateurs et des entreprises.

Aux **Etats-Unis**, seront publiées les ventes de véhicules pour le mois de décembre. Elles devraient atteindre 16,9 millions contre 17,2 millions au mois de novembre.

Mardi 6 janvier

Seront publiés les indices PMI des services au **Japon et en Chine** pour le mois de décembre. Ils seront également rendus publics **pour l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la zone euro, le Royaume-Uni et les Etats-Unis**.

En **France**, sera attendu l'indice de confiance des consommateurs du mois de décembre qui devrait ressortir en hausse d'un point par rapport à novembre.

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre l'indice d'optimisme économique du mois de janvier ainsi que l'indice ISM non-manufacturier.

Mercredi 7 janvier

En **Allemagne** sera publié le taux de chômage du mois de décembre. Le nombre de demandeurs d'emploi devrait continuer à baisser. Le taux de chômage devrait rester à 6,6 %.

Le taux de chômage pour le mois de décembre sera également connu en **Italie** où il devrait rester à 13,2 %. Toujours en **Italie** mais aussi pour l'ensemble de la zone euro sera dévoilé l'indice des prix à la consommation du mois de décembre.

Dans la foulée, l'**Union européenne** communiquera le taux de chômage de décembre. Sera également rendu public le taux d'inflation pour le mois de décembre pour la zone euro.

Aux **Etats-Unis**, seront connus les résultats de la balance commerciale du mois de novembre et l'évolution de l'emploi pour le mois de décembre. Le déficit commercial devrait être en légère réduction. 226 000 emplois auraient été créés en décembre soit un rythme en phase avec les mois précédents. Toujours aux Etats-Unis, il faudra suivre l'évolution des stocks de pétrole brut pour apprécier les capacités de rebond du baril.

Jeudi 8 janvier

Seront rendus publics les résultats de la **balance commerciale chinoise** pour le mois de décembre.

En **Allemagne**, il faudra regarder les résultats des commandes d'usine qui devraient être en baisse de 0,8 % en novembre par rapport à octobre.

Pour la **zone euro**, seront publiés l'indice des prix à la production et les ventes de détail du mois de novembre.

Il faudra suivre les annonces de la **Banque centrale d'Angleterre** concernant les taux et le programme de rachat d'actifs.

Vendredi 9 janvier

Pour la **Chine** seront publiés l'indice des prix à la production du mois de novembre qui avait baissé de 2,7 % en octobre ainsi que l'indice des prix à la consommation du mois de novembre.

En **Allemagne** sera publié le résultat de la balance commerciale du mois de novembre. L'excédent devrait atteindre 19,6 milliards d'euros contre 20,6 milliards d'euros au mois d'octobre. Sera également rendue publique la production industrielle pour le mois de novembre qui devrait être en hausse de 0,4 % contre une progression de 0,2 % en octobre.

En **France**, sera également connue la balance commerciale du mois de novembre. En ce qui concerne la production industrielle de novembre, une hausse de 0,3 % est attendue après le repli de 0,8 % en octobre.

Ces mêmes résultats seront publiés au **Royaume-Uni**. Le déficit commercial serait stable à 9,4 milliards de livres et la production industrielle aurait augmenté en novembre de 0,2 % portant la hausse annuelle à 1,6 %.

Aux **Etats-Unis**, sera très attendu le taux de chômage de décembre. Il devrait baisser à 5,7 % contre 5,9 % en novembre. Le taux de participation au marché du travail pourrait légèrement s'améliorer. Il était de 62,8 % en novembre.

La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata et d'O2P Conseil.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Olivia Penichou, Sarah Le Gouez, Valérian Denis et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : www.lorelo.fr / www.O2P-conseil.com

Pour ton contact et correspondance

- Par téléphone : 01 45 00 37 37
- Par email : contact@o2p-conseil.com
- Adresse : LORELLO ECODATA – 44, rue de Fleurus – 75006 Paris

Abonnement : contact@o2p-conseil.com

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

Adresse de facturation

Nom -----

Prénom -----

Fonction: -----

Organisme: -----

Adresse: -----

Code Postal -----Ville -----

Pays

Tél.: -----

E-mail:-----

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC